

Mercredi 17 mai 2017

## ANNEXE I

### **Compte rendu integral des débats de la séance de clôture de la première mandature du Congrès des Jeunes concernant la lutte contre les violences à l'école -1er octobre 2016-**

#### **Le samedi 1er octobre 2016, étaient présents,**

Sous la co-présidence de monsieur Thierry Santa, président du congrès de la Nouvelle-Calédonie et de mademoiselle Paule Lepeu, présidente du congrès des jeunes :

- Les Conseillers du Congrès de la Nouvelle-Calédonie : Mme Nicole Andréa-Song, Mme Sonia Backès, M. Francis Euriboa, Mme Nadeige Faivre, M. Yoann Lecourieux, M. Dominique Molé, M. Silipeleto Muliakaaka, Mme Rusmaeni Sanmohamat, Mme Sutita Sio-Lagadec, M. Charles Washétine.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est représenté par Mme Hélène Iekawé, membre du gouvernement, chargée d'animer et de contrôler le secteur de l'enseignement, également chargée du suivi des questions relatives à l'enseignement supérieur, à la recherche, et à la mise en place du service citoyen. Elle était assistée de M. Emmanuel Bérart, conseiller auprès de Mme Hélène Iekawé.
- Les partenaires du Congrès des Jeunes, en la présence de M. Jean-Charles Ringard-Flament, vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, de Karen Cazeau, directrice de la Direction Diocésaine de l'Eglise Catholique et le représentant de l'Alliance scolaire de l'église évangélique
- Le représentant du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie,
- L'adjointe en charge de l'environnement à la ville de Nouméa,
- Les représentants de la province Nord, aux côtés de la vice-présidente Nadège Faivre: madame Anaïs Meandu-Poveu, chargée de mission pour la formation et d'insertion; madame Nathalie Degand, chargée de mission pour la jeunesse et monsieur Yanick Yokohama, chargé de mission pour l'environnement.

**Déroulé de la séance,** concernant la restitution des travaux de la commission Lutte contre les violences à l'Ecole:

- projection du film produit par le congrès de la Nouvelle-Calédonie, en réponse à la demandes du congrès des jeunes et destine à être mis à la disposition de tous, notamment les aptrenaires du CDJ et les jeunes, sur les supports de communication publics du Congrès ;
- intervention du Vice-Recteur
- intervention de madame Laurène Cassagne sur le rôle des médiateurs au sein des établissements scolaires,
- restitution des réponses apportées par les institutions interpellée (Gouvernement, Provinces)

#### **Rappel du voeu relatif à l'amélioration de la condition des jeunes en NC formulé par la commission de lute contre les violences à l'Ecole:**

- Mettre en place, dans chaque établissement, une équipe de médiateurs pour lutter contre tous types de violences, composée de jeunes volontaires formés et de représentants coutumiers. Les médiateurs pourront orienter les jeunes vers l'aide qui leur convient. Ils doivent également avoir un rôle d'alerte pour prévenir le conflit;



- Réaliser une vidéo préventive, adaptée aux différents publics concernés, avec des témoignages de victimes de violences de tous types, de différentes ethnies, et des témoignages des familles quand les victimes ne peuvent plus témoigner. Elle devra contenir la liste des professionnels vers lesquels se tourner selon les cas;

- Créer une « Journée de parole contre la violence » régulière afin de permettre aux jeunes de préparer et présenter des pièces de théâtre, des slams, ainsi que la vidéo susmentionnée, et d'en débattre;

### **Les réponses des institutions interpellées ont été examinées en séance plénière, le 1er octobre 2016 :**

*[NB : Les réponses apportées par les institutions ont été reçues par courrier : voir annexe 2]*

#### **Intervention de M. Jean-Charles Ringard-Flament, VR :**

Je suis ravi d'essayer de vous exprimer quelques propos ce matin. C'est la première fois que je me mets devant vous, est-ce que je peux vous exprimer une certaine émotion ? Et mon émotion, elle est assez simple parce qu'elle traduit un petit peu la semaine que je viens de vivre.

Il se trouve qu'en début de semaine, j'ai eu au vice rectorat, deux audiences de représentants d'enseignants de lycée. Ils venaient d'expliquer qu'ils étaient en peine, en difficulté parce qu'ils n'arrivaient pas à maîtriser des incivilités, à maîtriser de la violence, que certains considéraient que dans les classes, ils avaient du mal dans le rapport entre eux et les élèves, jusqu'au moment où, en milieu de semaine, mercredi, toute une délégation d'un syndicat d'enseignants a été reçu par le président du gouvernement, y compris madame le membre du gouvernement, pour évoquer un sujet, celui de la violence en milieu scolaire, en disant : « stop à la violence en milieu scolaire ! », et en disant « stop », il y avait un implicite dans leur propos. L'implicite étant de dire qu'il faut que nos jeunes retrouvent le chemin du droit et la compréhension entre droits et devoirs.

En début de semaine, on parle des jeunes d'une certaine manière et en fin de semaine, je retrouve des jeunes d'une autre manière.

Ce contraste-là, c'est le seul message que je m'autorise, après je vais essayer de répondre à deux-trois questions que vous avez soulevée dans vos motions, ce message-là, nous devons tous ensemble l'entendre, que ce soit jeune ou adulte. Mais, ce qu'il faut essayer de retenir, c'est sans doute ce qu'a dit madame la direction diocésaine de l'enseignement catholique, c'est-à-dire que l'essentiel n'est pas de considérer que la jeunesse est un problème, mais l'essentiel considèrerait que vous êtes une chance, et vous l'êtes pour ce pays. Mais, pour être une chance pour ce pays, il faut savoir et pouvoir se comporter tel que vous l'êtes à travers ce congrès, c'est-à-dire que vous êtes un exemple. Vous êtes un exemple pour vos pairs —P-A-I-R-S— Ce que vous retrouverez dans vos classes, ce que vous retrouverez dans vos établissements, vous allez finir, ce soir, votre mandat, mais, en fait, il n'en soit pas terminé, vous allez naturellement continuer à diffuser les valeurs qui sont les vôtres, à faire en sorte que les idées que vous portez, transcendent vos classes, transcendent vos établissements. Gardez à l'esprit ce que vous avez fait pendant un an et demi et faites en sorte que la jeunesse que



vous représentez, diffuse sur l'ensemble de la jeunesse calédonienne et c'est ainsi que ce pays se construira.

Après ces propos, je voudrais répondre à trois questions essentielles que vous avez exprimées dans vos deux motions. Je vais m'arrêter sur trois sujets qui a priori vous préoccupent et je peux vous assurer que s'agissant du vice-rectorat, on était très attentifs à vos questions. J'ai fait travailler un bon nombre de collègues du vice-rectorat, je salue d'ailleurs celles et ceux qui sont présents. Je vais m'arrêter sur trois points rapides. Trois parmi d'autres, mais parce que je pense que ce sont des problématiques importantes pour vous.

Le premier point que vous avez évoqué, cela fera, j'en doute, l'objet du film de tout à l'heure sur les violences en milieu scolaire, pardon d'y revenir, et donc, vous nous interpellez en essayant de dire : au-delà du film, au-delà du message de communication, est-ce qu'il y a dans les établissements, des dispositions qui vont être prises ? La réponse est oui, et vous avez raison de nous interpeller sur ce sujet.

Très concrètement, nous avons souhaité à l'instar des initiatives de madame le membre du gouvernement, que tous les projets d'établissements, des collèges et des lycées, présentent là, pour le 30 septembre, afin de préparer la rentrée 2017, un volet « vie scolaire », un volet « climat scolaire », et dans le volet « climat scolaire », nous souhaitons effectivement qu'il y ait un certain nombre d'actions d'initiatives locales dans chacun de vos collèges, dans chacun de vos lycées, qui traite effectivement des incivilités, des violences mais plus encore d'une amélioration du climat scolaire, et je rappelle une chose très simple, le climat scolaire est essentiel à la réussite ; l'un ne va pas sans l'autre. L'un contribue à l'autre.

Sur le volet « climat scolaire », nous allons être attentifs aux actions que les jeunes vont porter. Nous souhaitons, à travers la généralisation des projets d'établissements, valoriser les actions portées par les jeunes et faites pour les jeunes. Donc, cela répond, j'espère en tout cas, peut-être partiellement, à une de vos questions.

### **Intervention du Congrès NC :**

Projection de la vidéo réalisée avec le Congrès des Jeunes et ses partenaires de l'Enseignement.  
Rappel de l'objet du film : Le film s'oriente principalement sur la problématique des violences en milieu scolaire. Plusieurs types de violences sont abordés

- La violence verbale
- La violence physique
- Le harcèlement (violence psychique)

Synopsis :

1 - Le constat

- Les principaux facteurs de la violence sont l'alcool et la violence intrafamiliale. De plus en plus de faits de violence ne concernent pas que les élèves mais impliquent également le personnel des établissements scolaires
- Intervention d'un professionnel de l'éducation (ex : Thomas Long CPE du collège de Boulari)



qui dresse le constat des faits de violences et notamment l'augmentation des violences envers le personnel d'éducation.

- Intervention d'un professionnel de la santé (ex : pédopsychiatre, puéricultrice) expliquant les raisons principales de ces violences
- Aujourd'hui hormis les violences physiques et verbales, il existe une nouvelle forme de violence : le harcèlement sur les réseaux sociaux (cyber violence). Certains élèves règlent désormais leur compte via Facebook. Rappel des peines encourues pour cyber violence mais aussi dans les cas de violences physiques.

#### 2- Les solutions déjà mises en place

- Focus sur les actions mises en place sur la commune de Païta par le service du développement social urbain et les correspondants et médiateurs de nuit de la ville du Mont-Dore
- Focus sur des mesures mises en place par la province Nord (intervention d'un élu provincial)
- Mot du vice-recteur

#### 3- Les professionnels à contacter

- En cas de violences à l'école, rappeler qu'il faut prévenir rapidement un responsable de l'établissement (CPE, proviseur, prof principal, infirmerie de l'établissement)
- Espace Ecoute Jeunes : 28 62 06
- SOS Ecoute : 05 30 30
- DECLIC – ASS NC : 25 50 78 – [declic@ass-addictologie.nc](mailto:declic@ass-addictologie.nc)
- Enfance maltraitée : 05 44 44 si violences dans le foyer

### **Intervention de madame Laurène Cassagne médiatrice intervenante auprès du vice-rectorat, à l'invite du Congrès NC :**

“ je vais vous parler d'une autre pollution qui est vraiment très citée, c'est celle qui concerne la problématique de ce que l'on appelle la violence. Mais avant de parler de cela, je voudrais vous apporter là de l'énergie positive parce que cette démarche que vous allez vivre avec nous, là, tout de suite, c'est une démarche de bienveillance et de paix. Donc, on va la faire déjà tous ensemble maintenant avant de commencer.

Vous avez un avenir extraordinaire devant vous ! Ce que vous êtes en train de faire ce matin, c'est important. Donc, je vais faire avec vous ce que nous faisons avec nos jeunes quand nous animons des ateliers et je vais demander aux adultes de le faire avec nous. C'est juste un geste symbolique qui est très important et qui prouve à quel point, si nous voulons avancer, il faudra le faire en coopération et en bienveillance. Donc, on va tous se lever, si vous le voulez bien, et je vais vous demander de vous prendre par la main et de former une chaîne...(Tous les conseillers se lèvent en se prenant la main)... Merci beaucoup, vraiment merci ! (Applaudissements.) Voilà c'est juste la symbolisation de notre esprit de bienveillance et de coopération.

Je vais vous montrer maintenant un petit document qui a été réalisé au collège de Magenta, je vais saluer tous mes collègues qui sont là ce matin et qui font un travail remarquable en matière de prévention de violence et de gestion des conflits et de médiation scolaire, sans eux, je serai bien seule, si, au fait, j'ai besoin de vous tous et c'est pour cela que cette chaîne est si importante. Donc, je vous propose ce petit documentaire.



« Dans la cour du collège de Magenta, rien ne distingue Noé de ses camarades. Pourtant, depuis quatre ans, cet élève de troisième est médiateur. Son rôle : régler les conflits mineurs entre les élèves. »

« Ce qui est bien dans la médiation, c'est de pouvoir justement aider les élèves ou que ce soit des professeurs qui essaient de régler le problème vu que les élèves se confieront moins des professeurs que des personnes de leur âge. »

« En quatre ans, Noé a réglé avec succès huit conflits. Aujourd'hui, Solange Langlois, adjointe d'éducation fait, à nouveau, appel à lui pour régler un différend entre deux élèves de troisième.

« Une convocation à une médiation, merci ! ».

« A l'heure dite, Noé et Claire, les médiateurs travaillent toujours en binôme, récupèrent le dossier de médiation auprès de Solange, l'occasion de rappeler quelques règles de base.

« ECRIN, pour vous, c'est quoi ? »

« Ecoute/Confidentialité/Respect/Impartialité/Neutralité. »

« Très bien. »

« Apprendre à désamorcer des conflits ne s'improvise pas. Pour devenir médiateurs, Noé et Claire se sont formés pendant un an et ont même reçu un diplôme.

En effet, si la médiation profite aux élèves en conflit, elle profite aussi aux médiateurs. »

« Cet état d'esprit du médiateur qui est un état d'esprit du facilitateur est en train aujourd'hui de vraiment s'installer au sein de l'établissement. Cela ne ravive pas du tout les conflits, ce n'est pas le but. Le but c'est de donner des outils à ces enfants pour qu'ils traversent l'épreuve du conflit dans la bienveillance et avec des résultats qui vont faire que ce conflit, cette épreuve va être productive de progrès aussi bien que pour les protagonistes que pour les médiateurs ou les facilitateurs eux-mêmes. ».

« La médiation se déroule dans une salle dédiée loin des regards et des oreilles indiscretes. Les médiateurs reçoivent chaque protagoniste du conflit séparément puis ensemble. »

« On a des conflits concernant les insultes, les vols, les amourettes, etc., on a droit à ça. On a des petites bagarres qui ont commencé mais vraiment les petites bagarres, du coup, on me les envoie aussi. Et après, dès que cela devient violent, ce n'est pas nous qui nous en occupons, c'est la vie scolaire, on a même aussi les problèmes de discrimination, etc. ça aussi, on nous les envoie, du racisme, mais aussi par rapport aux personnes en difficultés, des moqueries, etc. ».

« Dans 80 % des cas, la médiation se termine par une poignée de mains, une bible ou un check sous le regard des girafes. ».



«C'est un signe pour le collège de Magenta, on l'a choisie parce qu'elle a un long cou pour voir le problème de haut, et elle a un grand cœur, donc, voilà beaucoup de générosité, et ce sont les qualités qu'un médiateur doit avoir. »

« Aujourd'hui, ils sont une centaine de médiateurs qui œuvrent dans dix collèges et trois lycées de l'enseignement public. Les collèges de Canala, Kouaou et Païamboué devraient rejoindre prochainement le dispositif. ».

(Applaudissements.)

Mme Laurène Cassagne : Donc, voilà, effectivement, c'est un dispositif, c'est un état d'esprit, c'est une éthique, et avec le temps et les années, le recul que j'ai aujourd'hui, je peux vous dire que nos jeunes sont vraiment des grands champions de l'apaisement et méritent qu'on leur donne un maximum d'outils justement pour qu'ils puissent être capables de réguler et de désamorcer, entre guillemets, des petits conflits qui sont autour d'eux, que ce soit les conflits qui ne sont pas traités, qui deviennent violents. Donc, c'est très très important d'avoir ce regard positif sur cette démarche qui est simplement une démarche de coopération et de paix.

Donc, pourquoi contre violence et mal-être ? La médiation par les élèves, c'est justement parce que c'est une approche qui est entièrement basée sur la psychologie positive et c'est pour cela que, très souvent, quand des jeunes peuvent suivre cette formation et qu'ils arrivent à la fin du cycle de formation, je leur dis toujours : « allez-y, n'ayez pas peur, n'ayez surtout pas peur parce que vous avez des outils à votre disposition qui sont de très beaux outils, vous ne pouvez pas faire mal ! ». Donc, l'idée c'est que le conflit fait partie de la vie, il n'est ni bon ni mauvais, il est juste existant et j'ai coutume de dire que c'est peut-être dans les cimetières où on ne verra pas de conflit apparent. En tout cas, vous allez dans un cimetière, c'est très calme, c'est tranquille, mais bon, sinon, c'est effectivement notre façon de communiquer bien souvent et c'est vrai que la force contre la violence, c'est le dialogue et c'est la parole, c'est clair.

Je vous ai mis toute une série de slides, je n'ai pas l'habitude de travailler avec des slides mais cela ne fait rien, c'est mon cœur qui me porte.

Se confronter au conflit de façon constructive, cela s'apprend. C'est pour ça aussi que je vous dis, travailler à mettre en place une éthique, un état d'esprit, un dispositif bienveillant, c'est beaucoup plus intéressant que de s'installer dans les constats sur cette violence.

Nos enfants sont certainement très agités. Ils sont certainement pleins de vie. Ils sont certainement très créatifs au niveau de leur conflit mais ils sont juste vivants et ils ont juste besoin qu'on les entoure. Alors, ils sont juste aussi le reflet de notre société des adultes, ils n'ont pas inventé tout ça. Se mettre en partenariat avec eux, c'est ça que j'aime dans cette démarche et c'est ça que je retrouve ce matin, et je trouve ça extraordinaire, que vous soyez là et que vous puissiez, j'espère un jour, vous aimer.

Donc, commencer l'apprentissage le plus tôt possible, c'est effectivement le meilleur moyen de préparer des jeunes. C'est pour ça que tout à l'heure, j'entendais parler des enfants à l'école primaire, oui, oui, oui, trois fois « oui », mais avec papa/maman et avec la famille.

L'institution scolaire bien sûr en Nouvelle-Calédonie connaît, vous le savez, un certain nombre de soucis, des insultes, des bagarres, des intimidations. On a aussi le problème de l'intimidation par le



billet, ce qu'on appelle la cyber intimidation qui est en train d'engrainer. Vous avez le phénomène du bouc émissaire, le phénomène du harcèlement à l'école aussi.

Vous savez que le système éducatif s'empare vraiment très très sérieusement de toutes ces questions. C'est une série de difficultés que l'on ne peut pas occulter et qu'il est vraiment important de traiter, tout comme les conflits.

Un conflit qui n'est pas traité, c'est un conflit qui va surgir et de façon encore plus violente. Donc, le fait d'avoir des conflits, c'est normal mais le fait de les traiter, c'est aussi indispensable.

Comme je vous l'ai dit, la violence c'est souvent la première réponse d'un jeune qui est ou qui se croit remis en question.

Donc, la médiation par les pairs, c'est-à-dire le chemin que j'essaie d'emprunter avec de nombreux collègues sur cette belle île, c'est à la fois un processus, c'est, vous le savez, l'intervention de personnes extérieures au conflit, formées, parce que cela ne s'improvise pas, pour dépasser le rapport de force. Le rapport de force c'est le mode de gestion le plus instinctif que nous ayons, et trouver une solution gagnant-gagnant, parce que derrière des conflits, il y a des émotions, des émotions désagréables, des émotions qui peuvent s'appeler la peur, la colère, l'humiliation, la tristesse, l'enfermement. Donc, c'est très important, si je veux que ce conflit ne réagisse pas, c'est vraiment très très important que je le traite, que je l'accompagne dans la bienveillance.

Dans ce processus, c'est un processus qui est piloté par des jeunes avec des jeunes et entre les jeunes. C'est sa force et c'est pour cela que je suis un peu fatiguée, j'avoue, d'entendre dire que notre jeunesse accumule de nombreux défauts. Non, non, non ! Notre jeunesse, elle est vivante, elle a de très belles compétences. Vraiment, je peux vous assurer que je le constate très régulièrement dans les établissements scolaires, notre jeunesse, il suffit de lui donner de très beaux outils positifs et ils sauront, je vous assure, quoi en faire.

Donc, ce sont les jeunes qui vont devenir les acteurs du changement, c'est sûr, je crois vraiment et je ne suis pas la seule, je peux vous assurer que je ne suis pas la seule.

La mise en place d'une démarche dans un établissement scolaire, pour ceux que cela intéresse, je vous parle de l'école parce que c'est souvent dans un cadre scolaire que j'interviens, mais des démarches comme celles-là, elles pourraient très bien exister dans un village, dans une tribu, dans un rassemblement collectif. Il suffit juste d'être en coopération et de le travailler tous ensemble avec un but, celui de la bienveillance, vraiment.

Donc, il faut l'adhésion d'un chef d'établissement, il faut le volontariat d'une équipe éducative et des élèves, il faut l'adhésion des parents parce qu'on a besoin des parents, on travaille beaucoup avec eux, et ça c'est formidable quand ils sont avec nous. Il faut une formation d'adultes, il faut des formations d'élèves, il faut bien sûr un suivi, un accompagnement et il faut aussi une bonne communication parce qu'à partir du moment où les élèves ont suivi la formation et qu'ils interviennent, c'est très très important que leur démarche soit valorisée, c'est très important qu'elle soit protégée, qu'elle soit valorisée. C'est pour cela que la communication est vraiment importante.

La formation repose sur une formation d'adultes, donc, je vous le dis très rapidement. On travaille avec les adultes sur deux jours sur la sensibilisation à la gestion des conflits et sur la formation de formateurs de jeunes sur deux autres jours et puis après, on crée un atelier au sein de l'établissement



et on va travailler avec ces élèves. Ce sont les adultes formés qui deviennent des personnes ressources et c'est pour cela que c'est formidable d'avoir des personnes qui viennent de différents horizons professionnels. Ce n'est pas une affaire d'enseignants, c'est une affaire de tous. Donc, avoir les parents avec nous, la vie scolaire avec nous, les personnels de santé, les personnels administratifs, les personnels de cantine, c'est vraiment un travail magnifique que l'on peut mener tous ensemble au sein d'un établissement scolaire et c'est la clé de la réussite.

Donc, ensuite, ce sont ces personnes-là qui deviennent des personnes relais et qui vont animer un atelier sur plusieurs séances et il faut au moins une vingtaine d'heures pour pouvoir arriver aux modules spécifiques de la médiation et de former des jeunes qui le veulent, ce qu'on appelle du volontariat qui ont envie de se mettre en situation de médiateur.

Les conflits principaux de cette formation, c'est apprendre à ne pas juger, c'est apprendre, savoir écouter avec son cœur. C'est une formation qui repose essentiellement sur nos valeurs et nos comportements du cœur. Ce sont des dialogues de cœur à cœur, c'est le travail de connaissance de soi, la prise de conscience de sa propre violence, admettre que l'autre peut avoir un point de vue différent et là, je vais faire un tout petit arrêt pour vous dire que la semaine dernière, j'ai pu participer à une formation sur la thématique de l'égalité garçon/fille, on sait qu'il y a des conflits entre les garçons et les filles et travailler sur « mieux approcher l'autre » avec juste nos valeurs universelles, c'est vraiment intéressant. J'ai vu que cet état d'esprit et cette approche-là, elle a vraiment touché au cœur des différents participants et je remercie madame L'Huillier qui est là ce matin, qui a mis en place ces ateliers qui sont importants, parce qu'on a besoin d'être tous ensemble, garçons et filles.

Développer son imagination et développer le vocabulaire des émotions, et là je parle de gros mots, parce que quand j'ai commencé cette démarche, c'était il y a peu près dix ans, il parlait des émotions dans le système éducatif, c'était presque comme parler de gros mots, parce que nous étions tous des grands professionnels et donc pas d'inceste, l'inceste c'est l'affaire privée, on n'en parle pas, sauf que nous sommes tous, je vais vous apprendre quelque chose, nous avons tous des émotions et nous ne laissons pas nos émotions sous l'oreiller le matin, en quittant la maison, et dans notre journée. Nos émotions, elles sont avec nous, et ces émotions-là ne sont pas toujours agréables et de savoir accueillir des émotions désagréables, c'est désamorcer de la violence.

Cette formation-là, elle s'appuie sur des courants de psychologie positive, ça c'est pour ceux d'entre vous qui ont envie d'explorer cette démarche, c'est Carl Rogers, c'est Isabelle Filliozat, c'est Marshall Rosenberg qui est le père de la communication non violente, c'est Christophe André sur l'estime de soi et qui vient de faire paraître pas mal de publication sur cette psychologie de la bienveillance et c'est Jacqueline Morineau qui est venue en Nouvelle-Calédonie et qui a été la grande fondatrice en métropole de l'esprit de la médiation et je vais dire que quinze ans après, je pense très fort ce matin.

Bien sûr qu'on a des résultats, vous avez une quinzaine d'établissements qui sont ancrés dans cette démarche. Il y a eu le collège de Normandie, c'était le projet pilote. Les premières médiations par les pairs ont eu lieu en 2007. En 2009, sur vingt demandes de médiation d'élèves, dix-huit ont trouvé une sortie de crise positive. 20 médiations, dix-huit sorties de crise positive. Cela veut dire dix-huit situations qui ne dégénèrent pas, c'est surtout ça qu'il faut retenir, parce que les bagarres, les disputes, les conflits explosifs de groupe, quand on remonte l'histoire, on peut faire un travail de prévention avant que cela dégénère. C'est toute la valeur de cette démarche.

Au collège de Magenta, qui est entré dans cette démarche depuis de nombreuses années, la démarche est inscrite dans le projet d'établissement et ça c'est très très important et c'est, je crois, une



des clés de la réussite. C'est de l'inscrire dans le projet d'établissement pour que, lorsqu'il y a des changements d'équipage au niveau des directions, l'état d'esprit qui est cultivé, cette culture-là de la bienveillance et de la médiation, puisse continuer à vivre et qu'elle ne soit pas abandonnée à la faveur de tel ou tel autre projet.

Je vois ma collègue Françoise Suvet juste en face de moi et ça me fait penser que j'avais envie de vous dire autre chose, si c'est ce que travailler à la bonne relation à l'autre, c'est du développement durable. Ce qu'on peut beaucoup du développement durable de la planète, mais s'intéresser à faire en sorte que les uns et les autres en vivent bien ensemble, c'est du développement durable de la personne et des personnes qui sont heureuses dans le bien-être, qui sont rassurées, qui sont réconfortées, ce sont des personnes qui vont être encore plus à l'écoute des bienfaits de cette terre.

Je parle aussi du collège de la Rivière-Salée parce que ma collègue au collège de Rivière-Salée est un petit peu seule pour conduire le dispositif et pourtant cela fait cinq ans que cette démarche existe, que les élèves sont formés régulièrement et qu'aujourd'hui, dans ce collège, il y a une vraie culture de la médiation, et qu'aujourd'hui, c'est pratiquement chaque jour, vous avez des élèves qui demandent entre eux des médiations pour que le conflit s'arrête, et que l'on sorte de là le moins détruit possible, parce que c'est ça le but d'une médiation.

Et enfin, je terminerai en disant que, ce que j'aime dans ce processus, c'est qu'il y a de nombreux points communs avec les sociétés de tradition orales et c'est d'ailleurs ce qui m'a convaincu de continuer sur cette pirogue et, si je puis dire, en médiation, on travaille sur l'humilité.

Pourquoi on travaille sur l'humilité ? Parce qu'un médiateur c'est quelqu'un qui n'a aucune vérité, c'est quelqu'un qui est là pour aider à sortir de l'épreuve, et c'est quelqu'un qui ne sait pas, et c'est quelqu'un qui va juste être un facilitateur pour apporter son amitié, sa patience, son écoute, qui va donner des pistes pour sortir du conflit, mais il ne sait pas. Et donc, ce travail sur l'humilité est très important. La parole c'est l'outil de la médiation, parce qu'on ne travaille pas avec des écrits et on répartit la parole. Donc, il y a des points communs, tout d'un coup, qui sont très intéressants.

On travaille sur la force du silence parce que le silence permet de prendre conscience et que nous les occidentaux, nous avons un peu perdu de vue cette idée-là, et ce que je suis en train de faire aujourd'hui avec vous, c'est carrément l'inverse du travail de médiation, c'est-à-dire que quand je pilote un conflit, je ne parle pratiquement pas, et pourtant, je vais vers de beaux résultats. Donc, la force du silence c'est une valeur, et cette valeur-là, il faut la retrouver, la discrétion bien sûr, le respect mutuel évidemment, et puis apprendre à accueillir l'autre. Toute la démarche porte sur l'accueil bienveillant pour accueillir, respecter et permettre déjà d'arriver vers une solution qui soit une solution de l'ordre de la réparation.

Si je veux que la fonction même soit appliquée, il faut que je la comprenne. Si je veux me sortir d'une épreuve qui me fait souffrir, il faut que je sois accueillie, il faut que je sois entourée, il faut que je ne sois pas jugée, et c'est grâce à ça que je vais pouvoir comprendre ce qu'il m'arrive et c'est grâce à tous ces paramètres-là que je vais pouvoir avancer et tendre la main à l'autre.

(Applaudissements.)



### **Intervention province Nord:**

Un jeune qui est en mal-être, comment est-ce que lui peut réagir ? Quelle menace, il peut faire émerger cette action-là que l'on propose ? Jusqu'où peut aller l'impact par rapport à une action que l'on met en place ? Ça, c'est ma partie technique que j'amène sur cette vision-là.

Donc on parle de violence, on ne va pas parler automatiquement d'un sujet de violence, on ne va pas mettre le titre : « violence » mais on va plus peut-être aborder l'échange dans le savoir, dans le savoir-faire. On ne va pas reprendre des mots qui, au quotidien, font la une de l'actualité et met le jeune en porte-à-faux ou dans une situation négative. Donc, il faut plus traiter d'actions où par exemple on va faire des échanges, de savoir-faire ou cela peut être au travers des événementiels qui existent actuellement dans les communes ou au niveau du pays. On est déjà sûr de la démarche où on parlait aussi de la délinquance, parce que ce sont des rencontres qui se font au travers de la vente de légumes ou autres. Il y a déjà des relations qui sont créées ou qui se consolident.